

Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES

P. 3 ZOOM SUR...

**Interventions techniques,
vous êtes satisfaits à 95 %**

P. 7 ACTUALITÉS

**Le tournoi de foot des
familles reprogrammé**

GRAND ANGLE

**Tout savoir sur la commission
d'attribution des logements**

02 SOMMAIRE

03 Zoom sur...

Les interventions techniques étudiées à la loupe

04 Grand angle

Tout savoir sur la Commission d'attribution des logements

06 Actualités

L'OAH et Domany sont partenaires de savoir-faire
La VMC prend soin de vous, prenez soin d'elle !
Le tournoi de foot des familles, coup d'envoi en 2021 ?
Marie-France Lepeu remporte le concours des illuminations « Balcons, fenêtres et jardins fleuris 2020 » : et les lauréats sont...

09 Patrimoine

Arrivée au Vill'âge Bleu : « Depuis, je revis ! »
Les Brivaux II, Acte 2
Chantier des halls de Sainte-Geneviève, fin de la phase 1

11 Dans vos quartiers

De nouveaux créneaux pour les ateliers de l'OAH
L'Épicerie solidaire, mode d'emploi

12 Détente

Jeu : Qui suis-je ?
Envie de devenir propriétaire ?

Publication de :
OAH - 12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny



OAH - Service Communication
12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
catherine.lambertini@oah.fr

ÉDITO



L'OAH, ACTEUR SOLIDAIRE À VOS CÔTÉS



Qui aurait imaginé, il y a un an, que la crise sanitaire, liée au virus covid-19, nous emmène jusqu'en 2021 ?

En France et dans l'Auxerrois, nous avons applaudi tous ceux qui ont combattu en première ligne dans les hôpitaux, les cliniques ou les établissements de soins médicaux. Je considère que l'OAH constitue avec d'autres la « deuxième ligne », celle qui répond présent pour réconforter les locataires se sentant isolés et pour prendre en compte leurs demandes individuelles. C'est notre mission d'œuvrer pour tous sur le mode humain et local bien que cette période rende l'exercice plus compliqué.

Malgré le contexte risqué et contraignant, la vie de l'Office Auxerrois de l'Habitat continue avec force. Nous avons voulu maintenir nos concours ouverts aux locataires avec les Prix des « Balcons Fleuris » et ceux des « Illuminations de Noël ». Les meilleures réalisations ont été récompensées en présentiel sous gestes barrières. Bravo à tous les inscrits ! Enfin, nos agents les plus expérimentés ont reçu leurs médailles du travail bien méritées sous les yeux de nos nouvelles recrues auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

Les changements apportés au fonctionnement du Service Logement commencent à porter leurs fruits par une meilleure réactivité et un suivi encore plus personnalisé au sein d'une équipe regroupée rue d'Eckmühl (ex-agence Centre). Le Pôle Technique se réorganise afin d'améliorer encore plus ses résultats en quantité et qualité. Nos Agences OAH Nord, Est et Ouest sont des services de proximité qui vous protègent et que vous trouvez à vos côtés. Enfin, la Commission d'Attribution des Logements gère au plus rigoureux et précis l'équilibre entre les demandes des familles et la disponibilité de notre parc locatif.

Aux Rosoirs, le bâtiment Gembloux sort de terre rapidement et ses 18 logements seront bientôt couverts alors que l'ensemble Porte de Paris sera une réussite architecturale et économique à l'entrée nord d'Auxerre centre-ville. D'autres études de rénovation sont en cours à Sainte-Geneviève et aux Rosoirs alors que les villages de Vallan, Venoy, Appoigny ou Chevannes verront bientôt les travaux démarrer et que les 20 logements du « Vill'Âge Bleu » de Monéteau ont été livrés. De plus, la période de grand froid traversée nous montre combien la rénovation énergétique de certains logements doit être engagée sur plusieurs années.

Gérer et agir pour nos locataires, entretenir et bâtir pour le logement équitable sont plus que jamais au cœur de nos objectifs. Ainsi l'OAH sera prêt pour sortir de la crise plus fort et mieux vous accompagner dans ce renouveau attendu...

Ensemble restons optimistes, déterminés et tournés vers l'avenir !

Vincent VALLÉ
Président de l'OAH
Adjoint au Maire d'Auxerre
Conseiller communautaire

ZOOM SUR... 03

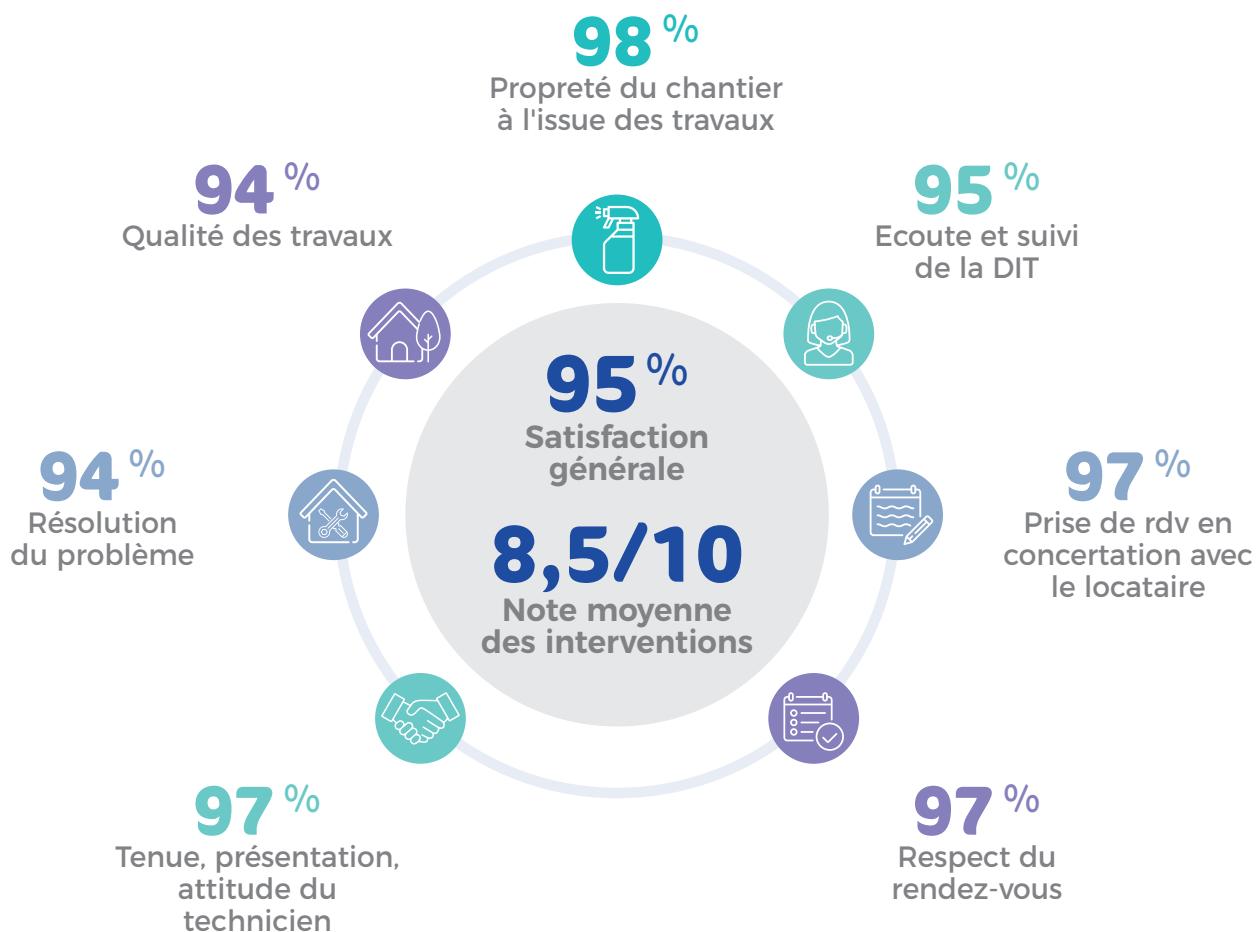
RÉSULTATS D'ENQUÊTE

LES INTERVENTIONS TECHNIQUES ÉTUDIÉES À LA LOUPE

Depuis janvier 2020, l'OAH cherche à évaluer la qualité des interventions techniques, réalisées par ses agents de la régie ou par des prestataires. Chaque mois, un sondage est réalisé auprès d'une cinquantaine de locataires à l'origine d'une demande d'intervention technique (DIT). Le panel regroupe tous les corps de métier : plomberie, électricité, menuiserie, serrurerie... Ainsi, sur la période comprise entre janvier et octobre 2020, 444 demandes ont été envoyées. Grâce aux 160 retours de questionnaires, soit un taux de réponse de 36 %, le taux de satisfaction générale atteint 95 % pour une note moyenne des interventions de 8,6 sur 10. La qualité des travaux et la résolution du problème

sont évalués à 94 % quand le respect du rendez-vous et la propreté du chantier atteignent respectivement 97 % et 98 % de satisfaction.

Ces enquêtes entrent dans une démarche d'amélioration constante des services auprès de nos locataires, conformément à nos engagements Qualibail. C'est pourquoi il est particulièrement important que les personnes sondées prennent le temps de répondre aux questionnaires. Merci à tous ceux qui se sont prêtés au jeu et à tous ceux qui le feront à l'avenir.



04 GRAND ANGLE

INSTANCE

TOUT SAVOIR SUR LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

« Tout le monde est traité de la même manière. Il n'y a ni passe-droit, ni favoritisme », explique le représentant des locataires.



CE QUE DIT LE DERNIER RAPPORT DE 2018 DE L'ANCOLS

« L'efficacité de la procédure d'attribution et la rapidité d'instruction des dossiers à présenter en CAL permettent un traitement satisfaisant des attributions. Ainsi, dans près du tiers des cas, les attributions des trois dernières années ont concerné des demandes faites dans les trois mois précédents, sans pour autant que les demandes anciennes ne soient oubliées : près de 14 % des attributions annuelles concernent des demandes en attente de plus de 18 mois. Cependant, le taux de refus des logements proposés reste élevé : près d'un demandeur sur deux refuse le logement attribué par la CAL. L'organisation de visites des logements préalablement à la CAL serait de nature à faire diminuer le taux de refus. Aucun dépassement de plafond de ressources n'a été constaté dans le cadre des attributions des cinq dernières années. »

La Commission d'attribution des logements est une instance souveraine. C'est elle qui décide de l'attribution des appartements et pavillons, et non les agents de l'OAH. Qui la compose ? Comment fonctionne-t-elle ? Éclairage.

La Commission d'attribution des logements (ou CAL) est strictement réglementée (Art. R-441-2 du Code de la construction et de l'habitation). Elle doit être composée de six membres, issus du conseil d'administration et dont l'un d'eux doit être un représentant des locataires. Deux autres sont des personnes qualifiées. Les autres membres sont des élus, dont le maire de la commune où se situent les logements à attribuer. L'Art. R-441-9 prévoit au moins une réunion par mois. L'OAH se réunit un mardi sur deux, soit deux fois par mois, voire trois, comme en ce mois de mars (les 2, 16 et 30). Selon l'Art. R-441-3, au moins trois dossiers doivent être présentés par logement. Sur la base des éléments donnés par les agents du service Logement, l'attribution se « décide à la majorité et on établit un classement de 1 à 3 ou 4 », explique un des nouveaux administrateurs (*), personne qualifiée. « Depuis que je siège, soit en 13 CAL, nous avons attribué entre 40 et 62 logements à chaque fois. Donc sur un parc de 6.000 logements, on ne peut affecter qu'une centaine de logements par mois », rappelle cet amoureux des données chiffrées.

Délais trop longs, attributions ne correspondant pas à la demande, voire arbitraires... Ces reproches sont parfois faits à l'encontre de l'OAH. Pourtant, les administrateurs sont unanimes : « Tout le monde est traité de la même manière. Il n'y a ni passe-droit, ni favoritisme. C'est vraiment honnête et c'est ce que j'apprécie ». Cet autre membre (*) de la Commission d'attribution

LES ÉVOLUTIONS À VENIR

En application de la réglementation, l'Agglomération de l'Auxerrois doit prochainement élaborer un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs. Ce plan a pour but d'assurer encore plus de transparence sur les règles d'accès au logement social et de donner une information sur le parc existant. Ce plan présentera une cartographie complète des logements sociaux du territoire selon les quartiers, les surfaces, les typologies (T1, T2, T3...), les natures (individuel, collectif), la disponibilité (rotation et vacance), mais aussi les projets de logements à venir. Il sera complété par des indicateurs permettant d'estimer le délai d'attente moyen par typologie de logement et par secteur géographique pour obtenir un logement locatif social.

des logements (CAL), siège depuis sept ans en tant que représentant des locataires. Et son constat est partagé par les autres membres de la CAL.

ENVIRON 10 MOIS

Si on cherche un toit, en trois semaines, la demande peut aboutir. Mais en moyenne, il faut compter environ 10 mois pour obtenir un logement, voire plusieurs années quand la demande est très précise et inflexible. « Un délai jugé anormalement long pour l'Yonne est de 12 mois », explique le représentant de l'État (*). Car l'État siège aussi, à travers sa Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP). Il prend part aux votes. « La DDCSPP n'a pas de pouvoir de contrôle sur la conformité du déroulement des CAL et du respect du règlement intérieur. Ce rôle est porté par l'Agence nationale du contrôle du logement social (Ancols), qui effectue des contrôles pluriannuels (*lire par ailleurs*). Mais par sa présence en CAL, la DDCSPP pourrait toutefois repérer des irrégularités éventuelles et les transmettre à l'Ancols ou au préfet », précise-t-il.

TAUX D'ENDETTEMENT

« Je comprends que des gens puissent être frustrés, poursuit cette administratrice, personne qualifiée qui siège depuis 15 ans à la CAL. Mais parfois, ils ont des demandes impossibles. » « Pour des T5 ou des maisons, on ne peut satisfaire immédiatement les demandes. Nous en attribuons très peu par commissions, car les locataires étant bien où ils habitent, ils partent rarement. Depuis mi-septembre, nous avons dû en passer une dizaine, pas plus », complète l'amoureux des chiffres.

« Parfois aussi, nous protégeons les gens malgré eux, car leurs demandes n'entrent pas dans leur budget. Ils ne se rendent pas forcément compte de leur taux d'endettement et si on validait leur demande, on les mettrait en difficulté », estime le représentant des locataires.

Enfin, il faut savoir qu'en fonction du financement des projets, auquel participe l'État et Action logement, l'OAH cède une partie de ses logements à attribuer à ces deux entités. C'est ce que l'on appelle les « contingents ». À titre d'exemple, pour la dernière résidence Lambaréné, sur 12 logements neufs, 6 revenaient à l'État et 3 à Action Logement. L'OAH disposait des trois restant.

(*) Les noms des membres de la CAL ne sont pas communiqués afin qu'ils ne puissent subir aucune pression pour une attribution de logement.

Chiffres en 2020



10,2 %

le taux de rotation dans le patrimoine OAH (soit 613 logements libérés)

706

le nombre de logements individuels du parc de l'OAH

6,1 %

le taux de rotation des logements individuels (soit 43 pavillons libérés)

2.197

le nombre de demandes enregistrées sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, soit trois fois le nombre de logements libérés annuellement



EN SAVOIR PLUS :

notamment sur
les critères de priorité,
retrouvez le règlement
intérieur complet de la CAL
sur notre site
oah.fr/fr/conditions-d-attribution.html

06 ACTUALITÉS

CONVENTION

L'OAH ET DOMANYS PARTENAIRES DE SAVOIR-FAIRE

Le 8 janvier dernier, l'OAH et Domansys, bailleur départemental, ont signé une convention de partenariat. Respectant l'indépendance de chaque bailleur, cette convention vise surtout à partager les savoir-faire et les informations en matière notamment de constructions, d'investissements, d'attribution de logements et de gestion du patrimoine.

« Il ne s'agit pas de constituer une société de coordination, telle que l'impose la loi ELAN aux bailleurs de moins de 12.000 logements (*Domansys fait en effet déjà partie de la SAC Ideliens, ndlr*), mais de partenariat, de complémentarité, d'ouverture et de fraternité », a souligné Vincent Vallé, président de l'OAH. Pour Patrick Gendraud, président de Domansys et du conseil départemental, « il est intéressant que nous continuions à construire ensemble, en gardant notre autonomie, mais en mutualisant certaines démarches. Nous avons toujours eu de bonnes relations et nous allons travailler ensemble pour un avenir meilleur. »

Le Directeur général de l'OAH, Éric Campoy a rappelé que



De g. à d., lors de la signature de convention : Karine Lascols, directrice de Domansys ; Patrick Gendraud, président de Domansys ; Vincent Vallé, président de l'OAH et Éric Campoy, directeur général de l'OAH.

les deux bailleurs « partageaient le même territoire et les mêmes valeurs. Dans un territoire dit détenu en matière de logements, il est important de ne pas perdre ni disperser nos forces. L'enjeu, c'est de répondre ensemble aux besoins du territoire. » La feuille de route reste désormais à écrire, « même si nous avons déjà quelques idées », a précisé Karine Lascols. Directrice générale de Domansys, « ravie de cette signature, qui ne fait que concrétiser les échanges que nous avons toujours eus ».



L'athlète auxerrois Abder El Badaoui est connu pour avoir remporté de nombreux cross et courses dans l'Yonne. Il est également champion de France vétéran 2013 du 3.000 m en salle. Et en 2019, il faisait à nouveau parler de lui en reliant Auxerre à Bzou, son village natal du Maroc, à raison de deux marathons par jour.

Pour cette année 2021, après des mois de préparation, Abder El Badaoui se lance deux nouveaux défis : parcourir à vélo Auxerre-Paris-Dubaï. Il prendra le départ (si les conditions sanitaires des différents pays à traverser le permettent) le 15 mai prochain. Au programme, 150 km

PARTENARIAT

L'OAH PARTENAIRE D'ABDER EL BADAOUI

de vélo par jour, pendant 45 jours, une dizaine de pays à traverser et de belles rencontres pour émailler cette folle aventure.

DES VALEURS PARTAGÉES

Puis à l'automne, ce sera un nouveau défi, qui lui tient particulièrement à cœur : partir cette fois-ci de son village natal pour rallier Auxerre.

« Tout est possible à celui qui y croit. » Telle est la devise de cet Auxerrois d'adoption qui prône des valeurs de « tolérance, de dépassement de soi, de respect, de partage et d'amour du pays où l'on vit ». Des valeurs et des messages partagés par l'OAH qui a décidé d'accompagner Abder El Badaoui dans ces deux grands rendez-vous.

Il a signé, ce mercredi 24 février après-midi, une convention de partenariat avec Vincent Vallé, président de l'OAH et Éric Campoy, directeur général. « D'autres valeurs sont véhiculées par Abder dans ces opérations, celles de l'effort et de l'engagement. Celles-là aussi nous correspondent », a tenu à souligner Vincent Vallé.



RENDEZ-VOUS

LE TOURNOI DE FOOT DES FAMILLES, COUP D'ENVOI EN 2021 ?

Imaginé en 2020, afin de fêter les 90 ans de l'OAH avec ses locataires, le tournoi de foot des familles n'a finalement pas pu avoir lieu, en raison de l'apparition du coronavirus.

Qu'à cela ne tienne, pour 2021, on croise les doigts pour que la pandémie laisse à nouveau les populations sortir, s'amuser, faire du sport et la fête sans trop s'inquiéter. En partenariat avec l'AJA, l'OAH a donc décidé de reprogrammer son tournoi de foot des familles et compte siffler le coup d'envoi le mercredi 30 juin, de 14 à 18 heures, sur le terrain synthétique de l'Abbé-Deschamps, juste à côté du centre de formation.

Le principe reste le même : rassembler le plus grand nombre sur le terrain, en tournoi de sixte, avec seize équipes mêlant petits et grands, femmes et hommes.

Ainsi, chaque équipe devra être composée de 9 joueurs (dont deux remplaçants) et devra obligatoirement compter trois femmes, trois hommes et trois moins de 15 ans (garçon ou fille). Le capitaine, au moins, doit être locataire

de l'OAH. Les matchs dureront chacun dix minutes, sans mi-temps. Tous les participants se verront remettre un maillot officiel du tournoi. Ils seront par ailleurs invités à assister au premier match de la saison 2021-2022. Toutes les équipes défilent alors, ce soir-là, devant la tribune d'honneur et l'équipe victorieuse du tournoi recevra sa coupe, pendant la mi-temps, devant le public de l'AJA. Un très beau moment à vivre en famille ou entre amis ! En cas de difficulté à composer votre équipe, l'OAH pourra vous aider via sa page Facebook à rejoindre d'autres locataires dans le même cas.

L'envie de l'OAH est de pérenniser ce tournoi et de remettre le trophée en jeu chaque année.

Les bulletins d'inscription et le règlement du tournoi seront envoyés avec les avis d'échéance du mois de mars, mais les personnes souhaitant participer peuvent d'ores-et-déjà commencer à constituer leur team et l'inscrire en envoyant le nom de l'équipe, le nom de chaque joueurs, leur âge, leur sexe à l'adresse **office.communication@oah.fr**. Il faudra également préciser qui est le capitaine et donner ses coordonnées.



EN SAVOIR PLUS :

Petite restauration et buvette sur place. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le nombre de spectateurs pourrait être limité voire proscrit.

08 ACTUALITÉS

CONCOURS DE NOËL

MARIE-FRANCE LEPEU REMPORTE LE CONCOURS DES ILLUMINATIONS

Les 14 et 15 décembre, le jury s'est déplacé sur le patrimoine pour noter les illuminations des 16 participants. Après avoir pu admirer des décors divers et variés, les gagnants ont été désignés. Marie-France Lepeu, des Pré-Coulons a ainsi décroché la première place, suivie d'Éric Chevrier, des Piedalloues et de Patrick Girard, du Clos-Fabureau. La remise des prix s'est déroulée le 19 janvier, en présence du président de l'OAH, Vincent Vallé, d'administrateurs et du directeur général, Éric Campoy.

Les participants, qui aident à l'embellissement de leur quartier, ont été récompensés et ont reçu des lots de nos fidèles partenaires : la Librairie Obliques, le Centre Leclerc et Bi1.



Les trois premiers lauréats entourés du Président, d'administrateurs, du Directeur général et de membres du personnel de l'OAH.



L'OAH a profité de cette dernière occasion de 2020 pour souffler ses 90 bougies.

FLEURISSEMENT « BALCONS, FENÊTRES ET JARDINS FLEURIS 2020 » : ET LES LAURÉATS SONT...

Les 76 récipiendaires du concours « Balcons, fenêtres et jardins fleuris 2020 » ont été récompensés le jeudi 17 décembre, à la Fédération française du bâtiment par le président de l'OAH Vincent Vallé, accompagné de membres du conseil d'administration.

À partir de quatre critères (le volume de fleurissement, la qualité des fleurs, la qualité de la composition florale et l'harmonie générale), le jury a établi un classement suite à son passage, les 8 et 9 juillet pour découvrir chaque jardin, fenêtre ou balcon inscrit.

Les trois grands prix ont été attribués à Anne de Faria Rodri-

guez, de la résidence Vaulabelle ; Marie-France Lepeu, de la résidence Pré-Coulons ; et Raymonde Naulin de la résidence Les Mignottes. Chaque lauréat a bénéficié de chèques-cadeaux et bons de réductions à utiliser chez Botanic, partenaire de l'OAH dans cette opération. Ce concours est soutenu par la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, la Région et l'État.

La direction de l'OAH a profité de cette dernière occasion de 2020 pour fêter ses 90 ans. Plusieurs manifestations étaient prévues en 2020 pour souffler dignement ces bougies, mais la crise sanitaire en a voulu autrement.

PATRIMOINE 09

RÉSIDENCE SÉNIORS

ARRIVÉE AU VILL'ÂGE BLEU : « DEPUIS, JE REVIS ! »

« J'ai eu ma réponse le 24 décembre dernier... Je n'y croyais plus ». Cette réponse tant attendue par Michèle Laureau, 86 ans, était celle de l'attribution d'un logement dans la nouvelle résidence séniors Vill'âge bleu de Monéteau. Construite par l'OAH, mais gérée par la Mutualité française bourguignonne, cette résidence est constituée de petits pavillons de plain-pied, situés autour d'une maison commune où une animatrice de la Mutualité est présente toute la semaine (lire par ailleurs).



Michèle Laureau se sent désormais libre et peut sortir de chez elle sans crainte de tomber.

Michèle Laureau a emménagé début février et ne tarie pas d'éloges. « Depuis, je revis ! », lance l'octogénaire avec enthousiasme et dynamisme. Son ancien appartement, un T4 situé en étages à Auxerre et dont elle était propriétaire, n'était plus adapté. « J'étais très isolée. Je me sentais très seule et finalement... comme en prison. Ma seule sortie était de descendre récupérer mon courrier, deux fois par semaine. Là, je peux sortir marcher tous les jours, environ une demi-heure et je compte bien augmenter la durée de mes promenades ! »

C'est pour les mêmes motifs que Danièle Galiard, 81 ans, a fait le choix de s'installer au Vill'âge bleu. « Je suis bien et au calme, je sors un petit peu, mais c'est dur, j'ai encore du mal à trouver mes repères, confie-t-elle. Pour les animations, j'irai peut-être, pour le contact. Parce que je m'aperçois que j'en ai besoin. »

Dans les pavillons voisins, le ballet des camions de déménagement se poursuit. Bientôt, le village sera au complet et tous les résidents pourront faire connaissance et se retrouver autour d'animations.

Tout au long de l'année, les activités et rencontres seront orchestrées par Marylène Moussy, accompagnatrice à la vie sociale au sein du Vill'âge bleu.

Après diverses expériences professionnelles en centre hospitalier, maison de retraite ou foyer pour enfants handicapés, elle a découvert le concept du Vill'âge bleu qui l'a tout de suite séduite. « Être avec des personnes qui gardent leur liberté, qui sont là volontairement, tout en maintenant le lien social, c'est ce qui me plaît. Je me sens impliquée, encore plus utile, et je dois être à l'écoute. »

Marylène Moussy est en poste depuis le 18 janvier, ainsi, elle a pu accompagner les locataires lors des visites et des états des lieux d'entrée dans le logement. Elle est présente du lundi au vendredi, toute la journée. Tâches administratives, visites auprès des résidents puis ateliers rythment ses journées.

Pour l'heure, le contexte sanitaire n'est pas très favorable aux jeux de société entre les résidents, mais elle a d'autres cartes en main pour les occuper. « On va démarrer cet après-midi autour d'un café-papotage avec 4 personnes, pour commencer à faire connaissance. »

L'animatrice dispose d'un budget mensuel pour les animations (intervenants extérieurs par exemple) et peut faire appel aux associations. Un véhicule lui sera prochainement attribué et servira à transporter les locataires en cas de besoin.

Marylène Moussy, accompagnatrice à la vie sociale du Vill'âge bleu de Monéteau.



10 PATRIMOINE

VALLAN

LES BRIVAX, ACTE 2



Les travaux de la seconde tranche des Brivaux ont démarré le 8 février dernier, sur les hauteurs de la commune de Vallan. Cette opération s'inscrit dans la continuité de la première tranche des Brivaux. Ils devraient durer environ vingt mois (hors intempéries).

Vingt pavillons, avec garage et jardin, seront construits.

comprenant des logements allant du T2 au T5. Six lots à bâtir viabilisés compléteront le programme et seront mis à la vente. Les parcelles auront une surface comprise entre 500 et 600 m².

La réalisation de cette opération a été confiée à l'architecte Didier Gallard, de Chablis.

AUXERRE

CHANTIER DES HALLS DE SAINTE-GENEVIÈVE, FIN DE LA PHASE 1

En août 2020 débutait un chantier de rénovation sur trois entrées des immeubles du quartier Sainte-Geneviève. Au 1, rue Fragonard ; 14, avenue Ingres et au 22, place Corot. Les travaux de réaménagement sont désormais terminés et les entrées ont été mises en service. Il ne reste que l'aménagement extérieur à réaliser rue Fragonard, notamment pour l'installation d'une rampe à destination des personnes à mobilité réduite. Sauf aléas climatiques, le chantier doit prendre fin à la mi-mars.

Puis à partir de juin, pour l'entrée du 1, rue Fragonard et du 14, avenue Ingres, les halls seront totalement refaits jusqu'aux ascenseurs : changement des boîtes aux lettres et corbeilles à papier, réfection des peintures et remplacement des carrelages et faïences avec les mêmes matériaux que ceux utilisés pour la résidence d'Égriselles, sur la rive droite.



Fin février, lors d'une réunion de chantier.

DANS VOS QUARTIERS 11

APPARTEMENT PÉDAGOGIQUE

DE NOUVEAUX CRÉNEAUX POUR LES ATELIERS DE L'OAH

Dans le cadre de son appartement pédagogique, l'OAH propose chaque année des ateliers, animations et concours. Les ateliers sont généralement proposés en journée, du lundi au vendredi. Mais cette année, quatre d'entre eux seront organisés le samedi, ceci afin de savoir si ce jour correspond davantage aux attentes et disponibilités de nos locataires. Ils seront animés par Anne Le Goff, intervenante certifiée en aromathérapie et cosmétiques bio demeurant à Auxerre. Pour le premier atelier programmé le samedi 20 mars (les inscriptions sont closes, ndlr), elle proposera de confectionner son propre liquide vaisselle et une crème blanche à récurer, à base de produits sains et non nocifs pour la santé et l'environnement. Les autres ateliers pourraient être consacrés à la réalisation de déodorant et savon, gommages/masques minute avec des produits de la cuisine, nettoyant sol et spray pour tout nettoyer ou encore d'une crème pour le visage et d'une gelée exfoliante. N'hésitez pas à vous inscrire !

DONNEZ VOTRE AVIS

Avec les avis d'échéance du mois de mars, tous les locataires recevront un questionnaire. Il a pour but de mieux cerner les besoins, les attentes et les intérêts des locataires. N'hésitez pas à répondre et à faire des suggestions !



Pour ses ateliers, l'OAH teste de nouveaux jours et créneaux horaires.



Quelque 78 bénévoles se relaient toute l'année pour faire tourner l'Épicerie solidaire.

L'épicerie solidaire, c'est aussi : un lieu de vie avec des ateliers bien-être (coiffure, esthétique, relaxation...), d'apprentissage du français, d'initiation à l'informatique, d'accompagnement vers l'emploi, de cuisine des produits bio. Un ordinateur est également à disposition avec connexion internet pour effectuer des démarches administratives ou des recherches.

BESOIN D'AIDE ? L'ÉPICERIE SOLIDAIRE, MODE D'EMPLOI

Créée en 2012, l'Épicerie solidaire d'Auxerre est encore assez mal connue. Elle regroupe pourtant pas moins de 78 bénévoles, 4 salariés, et est venue en aide à 1826 familles en 2020.

Le principe de cette épicerie est simple. Elle propose des produits d'alimentation, d'hygiène et d'entretien. Elle accueille tout d'abord des clients bénéficiaires qui lui sont adressés par les CCAS, la CPAM, les associations Saint-Vincent-de-Paul, Secours catholique, Réseau soutien migrants ou encore par l'épicerie elle-même. Sur rendez-vous, elle étudie les revenus et charges du foyer pour constituer un dossier qui sera validé en commission. Il s'en tient une par semaine. Les aides sont données par l'Épicerie. Il est aussi possible d'être « client coup de pouce », et ainsi de bénéficier de 20 % de réduction sur tous les achats. Quoi qu'il en soit, chacun participe au paiement de ses achats en fonction de sa situation financière.

Pour permettre ce système, l'Épicerie solidaire s'appuie sur des clients solidaires. Moyennant une cotisation de 5 € annuelle, ils peuvent faire leur course, dans un maximum de 80 € d'achats par mois. « Ils viennent pour soutenir l'épicerie dans un esprit de partage », explique Catherine Japiot, présidente de l'association, qui invite fortement toutes les personnes en difficulté à pousser la porte de ce commerce d'un autre genre.

En savoir plus : Épicerie solidaire, 14, avenue Jean-Moulin à Auxerre. Tél. : **09.82.36.19.15**. Site internet : **esdelauxerrois89@gmail.com**

12 DÉTENTE

JEU

QUI SUIS-JE ?



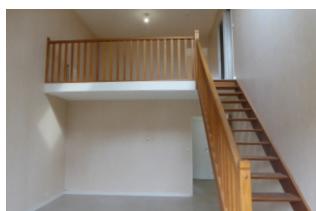
Considéré comme le plus grand navigateur de tous les temps, cet homme doit d'abord faire ses preuves avant de trouver le soutien financier et le succès qu'on lui connaît. En 1492, il arrive avec son équipage aux Bahamas, puis à Cuba avant de faire son retour en Espagne, où cette fois-ci, une nouvelle expédition lui est confiée. Il part avec 17 navires et entre 1.200 et 1.500 participants. Embarqué le 25 septembre 1493, il découvre alors la Dominique et la Guadeloupe. Il poursuit son exploration sur la côte sud de Cuba, dont il est persuadé qu'il s'agit d'un élément du continent asiatique. « L'amiral de la mer Océane », comme il est surnommé, rentre en Espagne en 1496 avant de repartir pour un troisième voyage. Mais cette fois, avec seulement six navires car les Rois catholiques qui financent ses expéditions n'ont plus les moyens de voir aussi grand. Il découvre la Trinité le 4 juillet 1498 et le continent américain. Il se croit alors tout près du « Paradis terrestre », dont l'existence est encore admise, à cette époque pour beaucoup. En 1502, il repart avec quatre caravelles pour matérialiser la route des Indes. Mais il échoue à la Jamaïque et son ambition maritime s'en voit cruellement déçue. À Auxerre, sur la rive droite, une allée porte son nom.

Réponse au jeu du numéro 75 :

Marguerite Duras (une rue porte son nom à Monéteau, là où se situe la Résidence de la Seiglée).

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Pour tout renseignement, visite, contactez Sandrine Garnier au **03.86.72.59.64**



Auxerre,
Résidence Piedalloues I
Appt T5 en duplex
Mezzanine - Chauffage gaz

DPE : C
126.000 €

**Les visites des biens à vendre
sont possibles, à condition
de respecter les gestes barrières :**

Lavage des mains au gel hydroalcoolique

Port du masque obligatoire

**Respect de la distance
de sécurité d'un mètre**

**Présence limitée aux seuls acquéreurs
(une à deux personnes maximum)**



Auxerre,
Terrain constructible
de 2 005 m² plat.
Façade de 25 m et une
profondeur de 88 m.
Viabilité (électricité,
téléphone, eau, tout à
l'égout) sur le trottoir en
bordure du terrain.
Entièrement clôturé.
90.000 €

**Consultez nos offres de locations ou de ventes
sur notre site internet : oah.fr**

